

COMPTE RENDU CONSEIL ADMINISTRATION

Du 02 septembre 2026 à Besançon

Présents : Matthieu Bigarnet, Philippe Bucaille, François Curri, Jean-François Ducrot, Enzo Figueira, Jean Philippe Gauthier, Pierre Guyot, Vincent Leherle, Éric Mézier, Valérie Perrenoud, Éric Pihet, Jean-Paul Ponchon, Mathieu Prétet, Gilles Zoppi

Excusés : Céline Bideau, Bruno Chaignon, Pascal Champenois, Emeric Chapat, Benoit Cordier Julien Coutant, Ludovic Duluc, Michel Durot, Sébastien Favret, Pierre Geillon, Jean-Paul Girard, Florence Haultcoeur, Stéphane Jeanney, Benoit Perrin, Camille Prétot, Myriam Prétot, Sophie Rabine, Gino Sgarbi, François Toscano, Fabienne Tournut, Ludovic Viennet, Patrick Vuillier.

Absents : Roger Chevallier, Francis Mourey

Invités présents : Mickaël Salin, délégué des coureurs, Claire Hassenfratz (MTT)

1) Accueil et émargement

o Point sur les excuses reçues : 22, on déplore le nombre d'excusés.

o Commentaires sur les présences, on atteint le quorum, pourtant fixé à 30%, à 1 voix.

o Rappel du quorum (Art. 12 des statuts : 1/3 des présents = 13)

o le Président déplore cette situation et rappelle l'importance de siéger au Conseil d'Administration quand on s'y est engagé. Il rappelle le Point « Fonctionnement du Règlement Intérieur page 5), et notamment la partie du texte qui gère la présence : « Tout Membre du CA, qui, sans excuse valable, a manqué à 3 séances consécutives du CA, perd sa qualité de Membre de celui-ci ».

le BE sera amené prochainement à statuer concrètement sur le terme « valable » de l'excuse ; la discussion laisse apparaître que seuls les motifs de santé, professionnels, familiaux graves notamment peuvent rentrer dans cette catégorie. A titre d'exemple : un SMS, envoyé un ¼ h avant le début du CA, disant laconiquement : « je ne pourrai être présent ce soir » ne pourra plus être considéré comme une excuse valable, et sera traité comme absence.

Pour rappel : le CA a déjà prononcé une exclusion d'un membre pour 3 absences consécutives à 3 reprises (malgré une tolérance qui ne sera plus de mise).

o Félicitations à Claire pour sa titularisation au poste de MTT

o Le CA souhaite un très bon rétablissement à Mathieu Balizet accidenté malheureusement aux Menuires (véhicule fou dévalant la pente)

o 2 BE depuis le dernier CA du 10 juin

❖ Rappel : impératif de consulter les comptes-rendus des BE (en ligne sur le site, afin de vous tenir au courant de toutes les infos et décisions prises, car impossible de tout évoquer en CA.

o Prochain CA : mercredi 9 décembre

o Retour sur les performances les plus récentes de nos athlètes :

- Doublé de BMX Besançon sur le Championnat d'Europe (M. Ragot-Richard & J. Rencurel) + médaille de bronze pour Laura Mougey
- Romain Grégoire (AC Bisontine) Champion de France sur route
- Champions de France BMX à Besançon :
 - Noémie Gueneau (U17) (Beaune BMX, Equipe Avenir BFC)
 - Mathis Jacquet (2) (U23) (BMX Besançon)
 - Antoine Heitz (U19) (BMX Besançon)
 - Laura Mougey (2) (U23) (BMX Besançon)
 - Mathis Ragot-Richard (BMX Besançon)
- Championnes de France VTT :
 - Tatiana Tournut VTT XCC U23 (VC Ornans)
 - Electa Gallezot VTT XCO U23 (VC Ornans)
- Avenir Route :
 - Ilan Augendre (U17) (EC Bourbonnien),
- Coupe du Monde VTT Enduro :
 - Mélanie Pugin, 2 ème (Les Fourgs Singletrack)

o Nos principales organisations :

- Coupe de France VTT DH à Métabief
- Championnats de France BMX à Besançon
- Etapes du Tour de France Femmes
- Tour de l'Avenir (A noter la présence de bénévoles locaux sur ces 2 épreuves)

o Changements BE FFC

- Entrée de Nicolas Rougeon, à la suite de la démission de Denis Clément
- Gilles Da Costa remplace Yannick Pouey au poste de Secrétaire Général
- Remplacement de Y. Pouey au BE à venir

2) Approbation du compte-rendu du CA du 10 juin

o Envoyé le 18 juin

- ✓ Validation CA : à l'unanimité

3) Vie du Comité Régional

o Point Zoom RH (suivi par Jean-Philippe)

- Point RH Partners
- Réunion de clôture prévue le 9 septembre

o Point RH

- Mise en place nécessaire des horaires variables avec un outil de pointage
- Etablir des fiches santé au travail avec la médecine du travail
- Réunion avec l'ensemble des salariés à prévoir
- Les 1^{er} entretiens individuels ont eu lieu
- Forfait annuel pour participation à l'entretien du matériel personnel semble pertinent : un montant de 250€ est validé par le BE

- ✓ Validation CA sur l'exercice financier de 2026, 2 personnes font remarquer que le montant est faible. On revalorisera l'année prochaine

o Assemblée Générale

- Organisée par le comité Régional à Dijon. Date à déterminer avant le 22 janvier, donc pas d'appel à candidature.
- ✓ Validation du CA à l'unanimité

o Point sur les différentes mesures prises

- **Note sur la « Prise en charge des amendes et pénalités individuelles »** Cf mail du Secrétaire Général envoyé aux clubs le 21/08 et par Claire à l'ETR.
- **Note du Trésorier Général sur les dépenses et prises en charge**
Envoyée aux clubs le 20/08 et par Claire à l'ETR

NB : Les notes seront jointes au compte rendu

o Point sur la N2 Femmes (ex Collectif Féminin)

- Le but est de transformer notre collectif féminin en N2, Les coureuses intégrant cette structure restent dans leur club

- Mail envoyé et communication sur les Réseaux Sociaux pour recrutement (les 6 000 vues sont largement dépassées !)
- Notre ambition est de construire un collectif féminin fort, pour former et accompagner les athlètes vers le haut niveau.
- Cette équipe proposera un véritable programme d'accompagnement, articulé autour de stages, d'entraînements collectifs et d'un suivi régulier. La participation du collectif aux compétitions régionales (Routes de l'Est féminines) et nationales (Coupes de France N2) permettront à chacune de progresser.
- Il s'agit bien de tenter de garder nos meilleures jeunes (et éviter qu'elles partent dans un autre Comité)
- Formation avant de les voir progresser en N1

📌 Budget (20.000€) à peaufiner, avec un sponsor potentiel dont on attend la réponse

o Championnat de France VTT

- Prévu à Lons-le-Saunier (VTT Conliège) pour 2027

o DEJEPS BMX au CREPS de Dijon

- Début de la formation en janvier au CREPS de Dijon
- Une Réunion avec S. Froissard et M. Pretot a eu lieu à Besançon. Test d'entrée mi-septembre.

4) Point sur les Commissions

o 2 comptes-rendus reçus :

- Gravel & Route

o Réorganisation des différentes Commissions

- Commission Gravel :
- 1^{ère} réunion le 8 juillet, en présentiel
 - Réorganisation impérative de la Commission Route afin de (entre autres)
 - Rédiger un règlement général, en complément du règlement national
 - Rédiger un Règlement et un cahier des charges pour les Championnats Régionaux
 - Réviser le règlement régional de classification Open et Access après plusieurs années de fonctionnement
 - Une 1^{ère} réunion a eu lieu le 27/07 et sera suivi d'une autre le 07/09

5) Intervention MTT

Voir annexe

6) Point Financier (Jean-Paul)

- Exécution budgétaire (Cf documents reçus)
- Montant Affiliation Comité Régional pour 2027 : Le BE décide de maintenir le montant de l'affiliation à son niveau de 2026, soit 90 €.
 - ✓ Validation CA, à l'unanimité
- Nouvelle tarification de 2027 - Consultables sur le site du CR Rubrique Réglementation – documents utiles ou celui de la FFC
- Dettes des clubs : Peu nombreuses en nombre (4) mais importantes en montant (28 270 €).
 - Elles concernent des organisations importantes voire une structure conséquente. Le Trésorier a rédigé des courriers avec une demande d'explication. Ces structures risquent entre autres de ne plus se voir confier d'organisation
 - Le Trésorier va renforcer les contrôles de notre comptable sur l'ensemble des opérations financières du Comité Régional

7) Point Arbitrage & Calendrier (Jean-François)

- Affaire Belair (licencié dans le 77)
 - Affaire Arbitre BMX (les faits s'étant déroulés à Damparis) :
 - Cas « Thielbold » Belair avait informé de son absence, Mme Jungbluth a demandé un report (prévu au règlement)
 - Le Conseil de Discipline, pour les 2 affaires, prévu le mercredi 25 est reporté
 - Éric Pihet doit à nouveau convoquer la commission de discipline
 - Forte pression au niveau fédéral de voir ces cas être traités rapidement.
- o Point sur les candidatures pour les Championnats BFC CX :
- Le dossier du SCO Dijon a bien été reçu et enregistré
 - ✓ Validation du CA pour une organisation au 3 janvier
 - Rappel à faire aux clubs organisateurs : Modalité de participation des coureurs des autres fédérations (triathlon) qui doivent souscrire une licence FFC compétition soit individuellement soit par l'intermédiaire d'un club.
 - ❖ Faire un power-point pour expliquer le rôle de l'arbitre régional
 - ❖ Formation arbitre dématérialisée

- ❖ Communication à prévoir sur les nouvelles réglementations (grille de départ avec tirage au sort)

Calendrier :

- 30 annulations sur 350 épreuves Route

Homologation :

- 1 amende de 30€

8) Point Développement (Jean-Philippe)

o Synthèse Actions et projets d'Eléonore

o Point sur les « Etoiles du Cyclisme » :

Réunion d'organisation prévue le lundi 7 septembre

Date du 7 octobre, qui avait été retenue sans concertation des élus est caduque car en même temps que les Championnats d'Europe Route (Juliette Berthet, Evita Muzic, Romain Grégoire)

- Nouvelle date de réunion préparatoire à trouver et se positionner sur un nouveau format : le BE se positionne pour une organisation récompensant nos championnes et champions (= parité)

9) Points divers

o Point statistique à date (Éric) Cf document joint

o Point « tenues siglées Comité Régional (Éric) : distribuées à l'issue du CA

o Point sur l'avancée de la réorganisation des bureaux (Éric)

o Demande pour l'obtention d'un ou 2 bureaux supplémentaires (Cf salle visioconférence)

o Point appartement : Locataires ont donné leur préavis au 07/08.

L'agence propose un loyer à 660€, 259€ des charges.

La séance est levée à 22h45

Le Président

Le secrétaire

G Zoppi

V Perrenoud

Compte rendu de réunion

Commission Gravel – Comité Régional de Cyclisme Bourgogne-Franche-Comté

Mercredi 8 juillet 2026 – de 19 h à 20 h 30

Présents et documents de référence

En présentiel

- Gilles ZOPPI, président du Comité Régional de Cyclisme Bourgogne-Franche-Comté ;
- Jean-Philippe GAUTHIER, secrétaire général du Comité Régional de Cyclisme Bourgogne-Franche-Comté ;
- Alexis BRODBECK, assistant sportif et développement du Comité Régional de Cyclisme Bourgogne-Franche-Comté ;
- Alice VARIN, juriste et pratiquante de Gravel ;
- Fabien DOUBEY, coureur professionnel ;
- Manu JEANNIER, référent départemental du Doubs et membre de l'AMCB ;
- Léonard SCHAUSS, référent Gravel pour le département du Doubs ;
- Rémi AUBERT, dirigeant et athlète du Team Look Gravel ;
- Florent THÉVENIN, coordinateur de la Commission Gravel Bourgogne-Franche-Comté.

En visioconférence

- Adrien MANTEZ, organisateur du Championnat de Franche-Comté aux Fourgs ;
- Steeve DUCROUX, spécialiste du Gravel en Bourgogne et de la longue distance ;
- Anthony ISABEY, président du GBBA ;
- Benoît CORDIER, organisateur de l' X'Treme sur Loue.

Documents de référence

- Charte Gravel de la Fédération française de cyclisme (FFC) ;
- Référentiel FFC de classification et de balisage des parcours Gravel.

Objectifs de la commission et ordre du jour

La Commission Gravel a pour vocation d'accompagner le développement et la structuration de la pratique du Gravel en Bourgogne-Franche-Comté.

L'ordre du jour portait principalement sur deux sujets :

- l'élaboration d'un cahier des charges régional pour les épreuves Gravel ;
- la mise en place d'un stage de pilotage 100 % féminin.

Cette première réunion avait également pour objectif d'identifier les priorités de travail de la commission et de définir un ou deux objectifs majeurs à atteindre d'ici la fin de l'année.

À plus long terme, la création d'une équipe régionale en vue du Championnat de France a également été évoquée comme une perspective de développement.

Élaboration d'un cahier des charges

Les échanges ont principalement porté sur l'opportunité de construire un cahier des charges spécifique aux épreuves Gravel en Bourgogne-Franche-Comté, en s'appuyant notamment sur les documents de référence de la Fédération française de cyclisme.

Il a été rappelé que la charte actuelle s'adresse essentiellement aux organisateurs et traite principalement des questions de balisage. Le futur cahier des charges aurait, quant à lui, vocation à mieux informer les participants sur le niveau de difficulté des parcours proposés.

Il a également été souligné que peu d'épreuves sont aujourd'hui labellisées FFC, la majorité relevant davantage du secteur cyclosportif, la labellisation n'étant pas systématiquement recherchée par les organisateurs.

Fabien DOUBEY a insisté sur l'intérêt de développer une pratique accessible au plus grand nombre, favorisant la découverte des territoires et la pratique hors route, tout en s'appuyant, lorsque cela est pertinent, sur le cadre du cyclotourisme proposé par la FFC. La possibilité de valoriser des parcours et des traces GPX déjà existants a également été évoquée.

Le cahier des charges de la FFC a été jugé adapté à une pratique grand public, comparable aux itinéraires VTT balisés. Il constitue une base de travail intéressante, même si plusieurs participants se sont interrogés sur son adéquation avec les attentes des organisateurs d'épreuves compétitives.

La possibilité de confier à la commission la validation des parcours Gravel a également été abordée. Cette mission pourrait s'appuyer sur le règlement des UCI Gravel World Series ainsi que sur le cahier des charges élaboré par le Comité de Bretagne, afin de construire une version adaptée aux spécificités de la Bourgogne-Franche-Comté.

Les échanges ont enfin mis en évidence l'intérêt de distinguer deux approches :

- une charte dédiée à la pratique compétitive ;
- une charte destinée à la pratique de loisirs et au grand public.

La commission a convenu de donner la priorité à la rédaction de la charte « compétition », qui constituera le premier chantier de travail.

Communication et relais territoriaux

Le renforcement de la communication de la commission a été identifié comme une priorité. Il apparaît nécessaire de mieux informer les organisateurs d'épreuves et les présidents de clubs sur les actions engagées, en s'appuyant à la fois sur les réseaux sociaux et sur les communications officielles par courriel.

Le courriel demeure le canal de communication institutionnel, même s'il soulève la question de l'identification des destinataires et de la lecture effective des messages. Les réseaux sociaux constituent, quant à eux, un moyen de diffusion plus direct et plus largement consulté.

La création d'un espace ou d'un site internet dédié à la pratique du Gravel en Bourgogne-Franche-Comté a également été évoquée comme une piste de développement.

Les participants ont souligné la nécessité d'identifier un interlocuteur clairement identifié afin de centraliser et de relayer les informations. Le public concerné couvre aussi bien les jeunes pratiquants que les cyclistes issus de la route ou du VTT souhaitant découvrir le Gravel.

Sur le plan territorial, la mise en place d'un réseau de référents départementaux a été largement soutenue. L'objectif est de désigner un référent Gravel dans chacun des huit départements de la région, soit par nomination directe, soit en s'appuyant sur des personnes déjà investies dans cette pratique. Les présidents des comités départementaux seront sollicités par courrier afin de proposer un candidat.

Il a également été rappelé que chaque département fonctionne selon des modalités différentes, ce qui justifie la mise en place d'un maillage territorial adapté.

À l'issue des échanges, deux priorités ont été retenues :

- renforcer la communication de la commission ;
- élaborer le cahier des charges régional.

Sécurité, technicité et diagnostic du territoire

La commission a proposé de réaliser un état des lieux des territoires accueillant déjà des compétitions Gravel, notamment dans le sud de la Bourgogne, afin d'identifier les bonnes pratiques et les éventuelles difficultés rencontrées.

La sécurité des participants a été présentée comme un élément central du futur cahier des charges. Elle devra être traitée au même niveau que la technicité des parcours, leur référencement et les modalités de communication. Les participants ont également rappelé la nécessité de bien distinguer la pratique du Gravel de celle du VTT.

Le type de revêtement a été identifié comme un critère plus déterminant que le dénivelé dans la qualification des parcours. Des recommandations relatives au matériel, notamment concernant le choix des pneumatiques, pourraient également être intégrées au cahier des charges.

La possibilité d'utiliser certains itinéraires VTT existants a été évoquée, sous réserve d'en vérifier la compatibilité avec la pratique du Gravel. Il a été rappelé que ces parcours appartiennent fréquemment aux collectivités, notamment au Grand Besançon, qui en assurent le balisage et l'entretien.

Les participants ont constaté qu'aucun site de la région n'est actuellement labellisé Gravel. Cette labellisation implique un entretien régulier des itinéraires, dont le financement pourrait être mutualisé, même si certains acteurs ne souhaitent pas supporter le coût associé.

Le département du Doubs dispose déjà de 31 circuits Gravel référencés, accompagnés d'itinéraires et de traces GPX. Ces parcours sont classés selon trois niveaux de difficulté définis par le référentiel de la FFC, les itinéraires débutant au niveau bleu puis rouge, sans classement en niveau vert.

Il a également été rappelé que le tracé des parcours se heurte régulièrement à la présence de propriétés privées. La commission estime qu'il serait pertinent de commencer par référencer un nombre limité de parcours avant d'élargir progressivement l'offre régionale.

Les sites VTT existants sont, dans la plupart des cas, praticables en Gravel. Toutefois, les collectivités, responsables du balisage et de l'entretien, ne sont pas toujours favorables à leur évolution vers une labellisation Gravel.

Enfin, il a été rappelé que la Fédération française de cyclisme peut accompagner les collectivités dans leurs réflexions et apporter son expertise technique. La décision de faire évoluer un site VTT vers une offre Gravel relève néanmoins des collectivités concernées, en lien notamment avec les offices de tourisme.

Gouvernance territoriale et rôle de la commission

Plusieurs interventions ont mis en évidence la difficulté de faire avancer ce projet auprès des collectivités sans l'appui des élus locaux. Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) constituent en effet l'échelon compétent pour assurer l'entretien des itinéraires, ce qui soulève la question des moyens humains et financiers nécessaires à leur gestion.

La commission a vocation à intervenir sur deux volets complémentaires :

- le développement de la pratique compétitive ;
- le développement de la pratique de loisirs.

Les participants ont confirmé que la priorité immédiate consiste à élaborer un cahier des charges régional, inspiré notamment des travaux réalisés par le Comité de Bretagne. Celui-ci servira de base à l'évaluation de premiers parcours pilotes avant d'être progressivement enrichi au regard des retours d'expérience. Malgré la complexité du sujet, la commission a exprimé sa volonté d'avancer de manière pragmatique, en construisant progressivement un cadre de référence adapté aux spécificités de la Bourgogne-Franche-Comté.

Format des épreuves, catégories d'âge et sécurité en compétition

Les échanges ont porté sur les formats d'épreuves à privilégier ainsi que sur les catégories d'âge à retenir. Deux championnats ayant déjà été organisés, les catégories suivantes ont été évoquées : U17, U19, Seniors et Masters, avec un découpage des catégories Masters en deux tranches d'âge : 35 à 49 ans et 50 ans et plus.

Il a également été proposé de développer, en complément des épreuves compétitives, des formats randonnés proposant plusieurs distances. Cette approche, déjà mise en œuvre dans d'autres pays, notamment en Allemagne, permet de réunir sur un même événement des pratiquants aux profils variés, tout en associant compétition et pratique de loisir.

Les participants ont rappelé que le format compétition présente l'avantage d'offrir un cadre réglementaire clairement défini, notamment en matière d'assurance des participants.

La question des signaleurs a également été abordée. Il a été rappelé que leur mise en place est déjà encadrée par la réglementation applicable et qu'elle fait partie intégrante du dossier déposé auprès des services préfectoraux.

La pratique du Gravel soulève par ailleurs des enjeux spécifiques en matière de sécurité, notamment concernant les dispositifs de secours, la présence éventuelle de

médecins sur les épreuves, les portions empruntant la voie publique et les obligations liées à l'assurance des organisateurs et des clubs. Ces éléments devront constituer un chapitre spécifique du futur cahier des charges.

Au terme des échanges, la commission a confirmé sa volonté de concentrer prioritairement ses travaux sur le développement et l'encadrement de la pratique compétitive, qui servira de base à la rédaction du cahier des charges régional.

Développement de la pratique féminine et stage de pilotage

Le développement de la pratique féminine a été identifié comme un axe de travail prioritaire de la commission. Les échanges ont notamment mis en évidence l'intérêt de proposer un stage consacré au pilotage, afin d'accompagner les pratiquantes dans l'acquisition des compétences techniques propres au Gravel.

Il a été proposé d'organiser un stage 100 % féminin, encadré par une pratiquante expérimentée et, si possible, animé avec le concours d'ambassadrices reconnues de la discipline, telles que Juliette Labous.

Trois orientations ont été retenues pour ce projet :

- proposer un stage accessible, avec une organisation simple et peu contraignante ;
- programmer cette journée entre les mois d'octobre et de novembre 2026 ;
- associer des ambassadrices afin de promouvoir et d'animer l'événement.

Pour des raisons d'assurance, la détention d'une licence FFC a été jugée indispensable. À défaut, un Pass Découverte, d'un montant de 30 €, déductible du coût d'une licence annuelle, pourrait être proposé aux participantes.

La commission a également rappelé qu'un budget est d'ores et déjà identifié pour ce projet, dont le montant reste à préciser, ainsi que les modalités de communication qui accompagneront son lancement.

Décisions et suites à donner

À l'issue de cette première réunion, la commission a validé les orientations de travail suivantes :

- Renforcer la communication de la Commission Gravel auprès des clubs, des organisateurs et des comités départementaux ;
- désigner un référent Gravel dans chacun des huit départements de Bourgogne-Franche-Comté ;
- engager la rédaction d'un cahier des charges régional, en priorité consacré à la pratique compétitive, en s'appuyant sur les référentiels existants et sur les travaux déjà réalisés par d'autres comités régionaux ;
- poursuivre les réflexions relatives à la sécurité des épreuves, à la qualification des parcours et à leur référencement ;
- préparer l'organisation d'un stage de pilotage 100 % féminin à l'automne 2026.

Les participants sont convenus de poursuivre les travaux engagés autour de ces priorités afin de structurer durablement le développement de la pratique du Gravel en Bourgogne-Franche-Comté.

Les documents transmis par Alexis BRODBECK seront joints au présent compte rendu afin de compléter les éléments présentés lors de cette réunion.

Compte rendu de la réunion de la commission route du comité cycliste de Bourgogne Franche-Comté

Date : 20/07/2026

Emargement

Présents :

Sébastien FAVRET
Gilles ZOPPI
Jean-Philippe GAUTHIER
Alexis BRODBECK
Michaël SALIN
Pierre GEILLON
Ludovic VIENNET
David SEMON
Laure SEMON
Antoine DROTZ

Excusés :

Claire HASSENFRAZ
Stéphane JEANNEY

Absents :

Benoit CORDIER
Jean-François DUCROT
Patrick VUILLIER

1. Révision du règlement régional route

Une réunion sera organisée le 07/09/2026 afin de faire un point étape et de missionner des groupes de travail de 4 ou 5 personnes maximum par thème à intégrer au règlement régional route.

Le pilote désigner pour l'ensemble de la révision est Gilles ZOPPI

Le rédacteur final du règlement sera Sébastien FAVRET

Thèmes à intégrer :

Championnat régional Seniors homme Elite

- ⇒ Date
- ⇒ Parcours / infrastructure / logistique
- ⇒ Maillots / récompenses
- ⇒ Dossier de candidature (date limite, contenu)

Championnat régional Seniors homme avenir

- ⇒ Date
- ⇒ Parcours / infrastructure / logistique
- ⇒ Maillots / récompenses
- ⇒ Dossier de candidature (date limite, contenu)
- ⇒ Interdiction de participation à d'autres épreuves le même jour (ou à J +/- 1)

Championnat régional Seniors femme Elite + avenir (inter région)

- ⇒ Date
- ⇒ Alternance
- ⇒ Parcours / infrastructure / logistique
- ⇒ Maillots / récompenses
- ⇒ Dossier de candidature

Développement cyclisme féminin

Communication de la Commission Route

Structure de la communication (quoi et comment (mail présidents, site comité))

Pour ce point étape, tous les membres de la commission route sont conviés.

Il a aussi été évoquer d'inclure des personnes extérieures de part leur connaissance, comme Nicolas ANDRE et Christophe FLACILIERE.

Les résultats des travaux et la documentation nécessaire ou d'aide aux travaux seront enregistrer dans un répertoire partagé à créer (drive)

Sébastien FAVRET doit réaliser cela avant la réunion.

2. Règlement régional de classification Open et Access

Pilote : Sébastien FAVRET

Membres : à constituer

Date réunion : 21/09/2026

Idée : obligation du port des gants (à minima jusqu'à U17)

3. Organisation du sportif régional + saison route (validation calendrier)

Critères de sélections (validation)

Pilote : Alexis + Claire

Membres : à constituer

Date réunion : à définir

4. Mise en place d'un cahier d'aide à l'organisation de compétition afin d'en faciliter la mise en œuvre et aider les organisateurs

Pilotage : Sébastien + Ludo + Jean-Philippe

Membres : Constituer une équipe avec des organisateurs et des arbitres.

Date : 26/10/2026

5. Mise en place de challenges et/ou trophées (Élite, Open, Access, Féminines)

Pas la priorité pour le moment.

CA 2 septembre

Actions ETR / Compétitions

- Stage prépa France route Avenir : 6 au 10 juillet - Besançon
- Stage prépa CLM mixte femmes : 2 juillet + 8 juillet - Besançon
- Stage collectif Gravity : 7 au 8 juillet - Métabief
- Stage prépa TFJV : 4-5 juillet - Bellecin
- TFJV : Guéret
- Collectif U19 VTT XCO course UCI : 15 au 16 juillet - Lostorf
- Stage collectif VTT U17 : 25-26 juillet - Métabief
- Stage route « génération U17 2027 » : 26 août - Besançon
- Stage estival cyclo-cross U15 à U19 H et F : 27 et 28 août - Besançon

Résultats sportifs

- Championnat de France BMX ;
Noémie Gueneau championne de France cruiser U17
Mathis Jacquet Champion de France U23
Laura Mougey Championne de France U23
Antoje Heitz Champion de France U19
- Championnat de France route Avenir ;
CLM Mixte : 3^{ème} – Maxime Mortier et Louane Famy 3^{ème} CLM indiv. – Ilan Augendre
Courtois Champion de France
- Championnat de France VTT ;
Electa Gallezot championne de France XCO U23 – Tatiana Tournut championne de France XCC et vice championne de France XCO U23 – Loïs Dumont 3^{ème} U17 –
Arsène Henniène 3^{ème} XCO U19H.
Sélection championnat du monde pour Arsène et Zélie
- TFJV : Classement général BFC 5^{ème} - Classement indiv. U17F Loïs Dumont 3^{ème}

Autres dossiers en cours

- lancement candidatures N2 – question sur le cas des athlètes licenciés à Morteau–athlètes hors région
- Formations fédérales = inscription animateur fédéral (21 Châlon – 9 Besançon)
- PJJ : 14 au 18 septembre = 5-6 inscrits / négociation facturation
- Subvention OFAJ avec l'Allemagne – 16455,24€ - décès brutal de de Thomas Freienstein mon homologue allemand – rendu dossier 8 octobre
- Commandes maillots, radio et matériel divers pour meilleurs conditions lors des sélections = Quid des tenues à commander et donc design à revoir

- Challenge régional de cyclo-cross 2026 – Commission Jeunes : modification du mode de calcul des points. Pour les catégories U7 à U15, les filles marqueront les points correspondant à leur classement féminin (1re, 2e, 3e, etc.), qu'elles participent à une course exclusivement féminine ou à une course mixte avec les garçons. (doc joint au compte rendu)
- relance activité piste pour la saison à venir : commission piste : initiation 26 octobre vélodrome de Granges (Suisse) U13-U15 et U17
- Validation modalités et organisation saison cyclo-cross 2026-27

CR BFC CYCLISME

SUIVI DE BUDGET 2025/2026

RECETTES

	Budget Prévisionnel	Budget réalisé 31/08/2025	Budget réalisé 31/08/2026
<u>70 - Ventes - Prestations de Services</u>	1 026 000,00	921 538,48	938 842,77
- Droits d'engagement	201 000,00	157 914,50	164 933,29
- Licences	475 000,00	467 119,50	502 077,00
- Mutations	32 000,00	31 891,00	30 250,00
- Droits d'organisations (DO+part assurance)	91 000,00	70 997,40	64 343,00
- Prix coureurs et grilles de prix	150 000,00	125 034,81	108 335,30
- Prestations de développement -recettes diverses	53 000,00	46 355,73	55 119,64
- Recettes sur déplacements, stages,compet.	17 000,00	15 895,54	11 034,54
- Formations	7 000,00	6 330,00	2 750,00
<u>73 - Concours publiques</u>	48 000,00	38 000,00	27 000,00
- ANS	48 000,00	27 000,00	27 000,00
- ANS aide au développement		11 000,00	
- Aide Etat apprentissage			
<u>74 - Subventions</u>	72 000,00	72 349,32	67 816,51
- Région COS	57 500,00	57 500,00	57 500,00
- Région aide au développement	5 000,00	5 000,00	
- Dép aide au développement		1 000,00	1 200,00
- CNOSF	8 500,00	8 849,32	9 116,51
- Divers / partenariats	1 000,00		
<u>75 - Produits Divers</u>	77 000,00	73 640,82	80 154,98
- Affiliations	54 000,00	52 655,00	50 395,00
- FFC + LNC	21 000,00	20 985,82	23 189,74
- Produits divers	2 000,00		
- Abandon frais bénévoles			6 570,24
<u>76 - Produits Financiers</u>	5 000,00	2 620,57	4 942,48
<u>77 - Produits Exceptionnels</u>	3 000,00	1 200,00	
<u>78 - Reprises sur provisions</u>			
<u>79 - Transfert de Charges</u>			
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 231 000,00	1 109 349,19	1 118 756,74
<u>28 - Amortissement des Immobilisations</u>			
Autofinancement	25 000,00		
TOTAL INVESTISSEMENT	25 000,00	0,00	0,00
REPRISE SUR FONDS DE ROULEMENT			
TOTAL	1 256 000,00	1 109 349,19	1 118 756,74

DEPENSES

	Budget Prévisionnel	Budget réalisé 31/08/2025	Budget réalisé 31/08/2026
<u>60 - Achats</u>	756 000,00	660 168,10	672 321,48
- Reversement droits d'engagement	94 000,00	75 225,75	88 079,90
- Reversement licences	400 000,00	393 692,18	424 266,00
- Reversement droit de mutations	12 000,00	11 935,00	11 805,00
- Paiement prix coureurs et grilles de prix	150 000,00	87 220,93	69 962,30
- Carburant	18 000,00	15 427,33	20 573,60
- Achat médailles - récompenses	9 000,00	2 936,96	1 450,00
- divers achats	5 000,00	2 222,19	2 965,58
- Vêtements Comité	12 500,00	10 249,76	7 108,10
- Assurances courses et véhicules	28 500,00	37 090,00	30 242,00
- Droits d'organisation FFC et cyclo sportives	27 000,00	24 168,00	15 869,00
<u>61 - Services Extérieurs</u>	42 000,00	34 576,99	31 349,17
- Locations, entretien, assurances	42 000,00	28 584,71	18 982,79
- Réunions, AG, CD, Bureau		5 992,28	5 796,14
- Abandon frais des bénévoles			6 570,24
<u>62 - Autres Services Extérieurs</u>	135 000,00	103 889,80	110 269,12
- Frais de déplacements et stages	73 000,00	62 967,56	65 520,15
- Autres services extérieurs	20 000,00	10 123,72	8 460,76
- Frais de développement	35 000,00	30 798,52	36 288,21
- Commissaire aux comptes	7 000,00		
<u>63 - Impôts et taxes</u>	2 000,00	1 659,81	3 164,34
<u>64 - Personnel</u>	185 000,00	149 893,56	167 410,07
<u>65 - Autres charges gestion courante</u>	80 900,00	34 245,00	33 000,60
- Reversement affiliations à la FFC	20 000,00	19 500,00	18 975,60
-Affiliation reversée aux CD	16 000,00	14 745,00	14 025,00
-Participation au budget pôles	44 900,00		
<u>66 - Frais bancaires</u>	2 000,00	1 438,66	1 193,98
<u>67 - Charges exceptionnelles / ex antérieurs</u>			
<u>68 - Amortissements et créances</u>	25 000,00		
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 227 900,00		
Autofinancement	3 100,00		
Dotation investissements	25 000,00		
TOTAL INVESTISSEMENT	28 100,00		
TOTAL	1 256 000,00	985 871,92	1 018 708,76

BUDGET 2025/2026 POLES ESPOIRS

	Budget Prévisionnel	Budget réalisé 31/08/2025	Budget réalisé 31/08/2026
CHARGES FINANCEMENT INDIRECT	9 000,00	9 000,00	9 000,00
- Location des locaux	4 000,00	4 000,00	4 000,00
- Location des véhicules	5 000,00	5 000,00	5 000,00
<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	138 000,00	110 696,07	105 164,62
- Achat petit matériel	1 600,00		330,45
- Vêtements	12 000,00	1 433,60	
- Entretien matériel	1 500,00		
- Frais déplacement (compétitions et stages)	3 000,00	5 674,60	2 521,50
- Frais de réunion	1 000,00	890,52	464,42
- Frais de formation	1 000,00		317,78
- Téléphone, Communication	1 100,00	944,14	964,16
- Rémunération du personnel + charges	72 000,00	58 770,81	56 150,31
- Vacances+suivi medical athlètes	44 000,00	150,00	240,00
- Hébergement athlètes du CREPS		36 750,00	36 750,00
- Accompagnement du sportif CREPS		6 028,50	7 426,00
- Charges diverses	400,00	53,90	
- Charges exceptionnelles			
-Dotations aux amortissements	400,00		
TOTAL FONCTIONNEMENT	138 000,00	110 696,07	105 164,62
TOTAL DEPENSES	147 000,00	119 696,07	114 164,62

	Budget Prévisionnel	Budget réalisé 31/08/2025	Budget réalisé 31/08/2026
<u>RECETTES FINANCEMENT INDIRECT</u>	9 000,00	9 000,00	9 000,00
- Conseil Régional F.C.(prêt locaux)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
- Prêts des véhicules Comité Régional	5 000,00	5 000,00	5 000,00
<u>RECETTES FINANCEMENT DIRECT</u>	138 000,00	89 009,76	82 250,00
- ANS	13 000,00	13 000,00	13 000,00
- PJJ	5 000,00	5 068,00	
- DE JEPS	17 000,00	12 810,00	13 750,00
- Recettes sur déplacements et stages	1 600,00	1 600,00	
- Participation athlètes pôles	55 000,00	18 225,00	18 750,00
- Participation comité régional	44 900,00		
- Refacturation hébergement CREPS		36 750,00	36 750,00
- Produits annexes	1 500,00	1 556,76	
- Quote part des subv inv			
TOTAL RECETTES	147 000,00	98 009,76	91 250,00

BUDGET 2025/2026 ANNEXE LOGEMENT

	Budget Prévisionnel	Budget réalisé 31/08/2025	Budget réalisé 31/08/2026
<u>DEPENSES FONCTIONNEMENT</u>	12 000,00	7 477,98	5 802,38
- Impots	4 000,00	2 307,00	1 231,00
- Travaux entretien logement	2 000,00		
- Frais d'agence immo	4 500,00	1 170,30	1 020,38
- Charges locatives et copropriété		4 000,68	3 551,00
- Frais de gestion			
- Impôts à devoir			
- Quote part du bénéfice transféré	1 500,00		
<u>DEPENSES INVESTISSEMENT</u>	0,00		
TOTAL DEPENSES	12 000,00	7 477,98	5 802,38
<u>RECETTES</u>			
- Reprise de provision	3 000,00	2 996,61	2 331,00
- Locations	9 000,00	7 269,50	6 619,85
- Produits divers			
TOTAL RECETTES	12 000,00	10 266,11	8 950,85

Comité Régional de Bourgogne Franche-Comté statistiques licences au 31/08/2026																			
	31/08/25	31/08/26	Différence	Diff en %	BMX		Route + piste		VTT		C-Cross		AUTRES						
FFC	109 843	110 142	299	0,27%	26 237	23,82%	53 717	48,77%	26 419	23,99%	2 707	2,46%	1 062	0,96%					
BFC	6376	6334	-42	-0,66%	1 347	21,27%	2739	43,24%	1898	29,97%	213	3,36%	137	2,16%					
CD21	993	959	-34	-3,42%	383	39,94%	343	35,77%	206	21,48%	21	2,19%	6	0,63%					
CD25	1641	1545	-96	-5,85%	397	25,70%	681	44,08%	372	24,08%	76	4,92%	19	1,23%					
CD39	1086	1123	37	3,41%	111	9,88%	429	38,20%	541	48,17%	30	2,67%	12	1,07%					
CD58	367	381	14	3,81%	134	35,17%	229	60,10%	6	1,57%	10	2,62%	2	0,52%					
CD70	644	589	-55	-8,54%	196	33,28%	306	51,95%	589	100,00%	11	1,87%	1	0,17%					
CD71	986	1042	56	5,68%	53	5,09%	427	40,98%	441	42,32%	27	2,59%	94	9,02%					
CD89	363	386	23	6,34%	72	18,65%	168	43,52%	125	32,38%	18	4,66%	2	0,52%					
CD90	296	309	13	4,39%	1	0,32%	155	50,16%	132	42,72%	20	6,47%	1	0,32%					
DISCIPLINES	août-25	août-26	Diff 25/26	diff en %	% du CR	CATEGORIES	août-25	août-26		Types	Total	% du CR	juin-25	Diff					
BMX	1322	1347	25	1,89	21,13%	ELITE PRO	14	14	0	compétitions	2049	32,35%	2025	24					
C-CROSS	222	213	-9	-4,05	3,34%	Elite	111	91	-20										
C-SSALLE	77	88	11	14,29	1,38%	OPEN 1	190	204	14										
PISTE	7	10	3	42,86	0,16%	OPEN 2	222	208	-14										
ROUTE	2846	2729	-117	-4,11	42,80%	OPEN 3	254	276	22										
V-COUCHE	1	1	0	0,00	0,02%	ACCES 1	389	383	-6										
VTT	1839	1898	59	3,21	29,77%	ACCES 2	181	203	22										
GRAVEL	21	29	8	38,10	0,45%	ACCES 3	341	324	-17										
E-CYCLING	1	2	1	100,00	0,03%	ACCES 4	323	346	23										
VAE	13	15	2	15,38	0,24%	U17	412	408	-4	jeunes	2512	39,66%	2429	83					
Pump track	1	2	1	100,00	0,03%	U15	457	476	19										
SEXES	août-25	août-26	Diff	%	% CR	U13	498	483	-15										
FEMMES	899	885	-14	-1,56	14,00%	U11	483	516	33										
HOMME	5477	5449	-28	-0,51	86,00%	U9	386	440	54										
Chiffres du mois Route VTT BMX C-Cross 07/2017 à 07/2026						U7	193	189	-4	Arbitres	123	1,94%	141	-18					
						ARBITRES	141	123	-18										
						LOISIR	473	428	-45						sports	863	13,62%	995	-132
						Mass	402	300	-102										
						B-vélo	48	48	0										
						Santé	72	87	15	Staff	702	11,08%	783	-81					
staff	783	702	-81																
Types de licences		DISCIPLINES	BMX	C-CROSS	C-SALLE	E-CYCLING	GRAVEL	P-TRACK	PISTE	ROUTE	VAE	V-COUCHE	VTT	Total					
Compétitions (Eli pro Eli open ACC)			224	47	0	2	11	0	3	1280	1	0	481	2049					
Jeunes U7 => U17			903	148	3	0	2	1	0	414	0	0	1041	2512					
Arbitres			38	3	0	0	0	0	0	67	0	0	15	123					
Sports (B-vélo Mass Lois santé)			124	6	85	0	12	1	1	417	14	1	287	948					
Staff (enc assiss speaker enc pro)			58	9	0	0	4	0	6	551	0	0	74	702					